

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > Technicien entrepreneur en agriculture

← Retour à la recherche

Technicien entrepreneur en agriculture

Code de la fiche :
RNCP37612

Etat :
Active

↓ Télécharger ? Aide en ligne Europass

L'essentiel

	Nomenclature du niveau de qualification	Niveau 4
	Code(s) NSF	210 : Spécialites plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
	Formacode(s)	21054 : Agriculture production végétale
	Date d'échéance de l'enregistrement	31-05-2028

Certificateur(s) Résumé de la certification Blocs de compétences Secteur d'activité et type d'emploi Voie d'accès

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations Base légale Pour plus d'informations

Certificateur(s)



Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
UNION NAT MAISON FAMIL RURAL EDUC ORIENT	77566010300042	-	-

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

Le Technicien Entrepreneur en Agriculture (TEA) exerce son activité principalement au sein des exploitations agricoles, des services de remplacement à destination des agriculteurs-trices, des entreprises de Travaux Agricoles (ETA) ou encore de services techniques ou des équipes technico-commerciales des coopératives, du négoce agricole, du contrôle laitier...

Il participe au management général de l'entreprise agricole. Ses principales missions sont la conduite d'un ou de plusieurs ateliers de production agricole dans une perspective de durabilité, le pilotage et le développement de ce ou ces ateliers de production et/ou de transformation agricole, la gestion et le développement de l'entreprise agricole en lien avec le territoire.

Activités visées :

La conduite d'un ou de plusieurs ateliers nécessite de préparer ses interventions, d'assurer la mise en œuvre de ou des productions agricoles qu'elles soient végétales ou animales, de suivre et évaluer la conduite technique de ou des ateliers agricoles.

Le pilotage et le développement d'un atelier de production ou de transformation agricole doivent prendre en compte la conception du système de production, l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de commercialisation et de distribution, la promotion et la valorisation des ses activités, enfin la gestion administrative et économique de son ou ses ateliers de production et/ou de transformation.

La gestion et le développement de l'entreprise agricole en lien avec les acteurs du territoire nécessitent de maîtriser les activités liées à l'organisation du travail et la gestion des relations humaines au sein de l'entreprise, la réalisation d'un bilan économique, financier, social et environnemental de l'entreprise et le développement de l'entreprise bien intégrée à son territoire.

Compétences attestées :

Bloc de compétence n°1 : Conduire un atelier de production agricole dans une perspective de durabilité

Organiser ses interventions pour assurer la conduite technique d'un ou des ateliers de production agricole en intégrant les règles d'hygiène et de sécurité et la dimension environnementale

Assurer la conduite technique de l'atelier agricole pour garantir une production performante et durable en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et en s'appuyant sur les nouvelles technologies

Adapter son intervention aux aléas de l'environnement de travail en utilisant les outils d'aide à la décision (physique, géographique et météorologique ...) et/ou en mobilisant des partenaires pour maintenir l'activité de production agricole

Enregistrer, lire et interpréter des données à partir de standards de production agricole pour ajuster ses interventions et optimiser les résultats de la ou des productions de l'atelier agricole

Bloc de compétences n°2 : Piloter et développer un atelier de production ou de transformation agricole

Raisonner le/les itinéraires techniques pour atteindre les objectifs de production en tenant compte des possibilités de l'exploitation agricole, du cadre réglementaire en vigueur et des enjeux environnementaux

Réaliser une étude de marché et/ou de filière pour définir une stratégie de développement en tenant compte de l'environnement de l'atelier de production ou de transformation agricole

Mettre en œuvre une stratégie pour assurer la distribution et la commercialisation des produits agricoles en prenant appui sur le contexte concurrentiel et sociétal

Participer à des animations ou des événements du territoire pour assurer la promotion d'une production, d'une filière ou d'un métier du secteur agricole

Compiler et traiter régulièrement les données de production à l'aide des outils numériques pour assurer un suivi administratif et économique de l'atelier de production ou de transformation agricole

Analyser les données de production en les comparant à des références économiques pour proposer des améliorations permettant d'optimiser le fonctionnement et les résultats de

Bloc de compétences n°3 : Gérer et développer l'entreprise agricole en lien avec les acteurs du territoire l'atelier agricole

Analyser les compétences professionnelles disponibles et nécessaires pour permettre une organisation du travail efficiente en s'appuyant sur les acteurs de l'emploi agricole le cas échéant

Animer et gérer les ressources humaines au sein de l'entreprise agricole pour assurer des conditions du travail de qualité et respectant la législation en vigueur

Formuler un diagnostic global de l'entreprise agricole à partir des données économiques, sociales, financières et environnementales pour ajuster l'activité de l'entreprise et anticiper les évolutions de son environnement

Elaborer une politique d'investissement cohérente pour permettre un développement des activités de l'entreprise agricole et sécuriser sa pérennité

Développer des relations partenariales pour intégrer l'entreprise agricole dans le territoire et promouvoir son activité.

Analyser l'ensemble des données internes et externes issues de l'activité de l'entreprise et de la veille prospective pour élaborer des scénarii d'évolution de l'entreprise agricole

Modalités d'évaluation :

Bloc 1 : Conduire un atelier de production agricole dans une perspective de durabilité

Une évaluation pratique par un professionnel - épreuve individuelle

Une évaluation écrite et orale par un jury de professionnels (pratique explicitée) - épreuve individuelle

Bloc 2 : Piloter et développer un atelier de production ou de transformation agricole

Un dossier technique et commercial évalué à l'écrit puis une présentation orale devant des professionnels - Epreuve individuelle

Présentation d'une animation ou d'un évènement organisé sur le territoire - Evaluation orale devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle.

Bloc 3 : Gérer et développer l'entreprise agricole en lien avec les acteurs du territoire

Réalisation d'un dossier de présentation et d'une problématique ressources humaines - Evaluation orale devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle.

A partir d'une situation présentée (dossier + visite + échange avec l'exploitant) formulation d'un diagnostic et préconisations - Evaluation écrite par un jury de professionnels. Epreuve individuelle.

Dossier développement d'une entreprise existante ou en projet - Evaluation du dossier écrit et soutenance orale devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle.

Blocs de compétences

RNCP37612BC01 - Conduire un atelier de production agricole dans une perspective de durabilité

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Organiser ses interventions pour assurer la conduite technique d'un ou des ateliers de production agricole en intégrant les règles d'hygiène et de sécurité et la dimension environnementale.</p> <p>Assurer la conduite technique de l'atelier agricole pour garantir une production performante et durable en respectant les règles d'hygiène et de</p>	<p>Mise en situation "Conduite technique" : Cette évaluation consiste en une réalisation pratique d'une séquence d'opérations de production agricole en milieu professionnel. Modalité : Evaluation</p>

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>sécurité et en s'appuyant sur les nouvelles technologies. Adapter son intervention aux aléas de l'environnement de travail en utilisant les outils d'aide à la décision (physique, géographique et météorologique ...) et/ou en mobilisant des partenaires pour maintenir l'activité de production agricole. Enregistrer, lire et interpréter des données à partir de standards de production agricole pour ajuster ses interventions et optimiser les résultats de la ou des productions de l'atelier agricole.</p>	<p>pratique par un professionnel - épreuve individuelle</p> <p>Pratiques explicitées qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la rédaction de fiches pratiques décrivant et analysant des activités réalisées en milieu professionnel agricole (a minima 3) <p>Modalité : Evaluation écrite par un jury de professionnels - épreuve individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'explicitation des activités présentées sur les fiches et des adaptations mises en place suite aux aléas rencontrés. <p>Modalité : Evaluation orale devant un jury de professionnels - épreuve individuelle</p>

RNCP37612BC02 - Piloter et développer un atelier de production ou de transformation agricole

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Raisonnement le/les itinéraires techniques pour atteindre les objectifs de production en tenant compte des possibilités de l'exploitation agricole, du cadre réglementaire en vigueur et des enjeux environnementaux. Réaliser une étude de marché et/ou de filière pour définir une stratégie de développement en tenant compte de l'environnement de l'atelier de production ou de transformation agricole. Mettre en oeuvre une stratégie pour assurer la distribution et la commercialisation des produits agricoles en prenant appui sur le contexte concurrentiel et sociétal. Participer à des animations ou des évènements du territoire pour assurer la promotion d'une production, d'une filière ou d'un métier du secteur agricole. Compiler et traiter régulièrement les données de production à l'aide des outils numériques pour assurer un suivi administratif et économique de l'atelier de production ou de transformation agricole. Analyser les données de production en les comparant à des références économiques pour proposer des améliorations permettant d'optimiser le fonctionnement et les résultats de l'atelier agricole.</p>	<p>Dossier technique et commercial qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en prenant appui sur un atelier de production ou de transformation agricole (en projet de création ou existant) choisi par le candidat, la réalisation d'un dossier écrit présentant les caractéristiques techniques et la stratégie commerciale de l'atelier. <p>Modalité : Evaluation de la production écrite par un jury de professionnels - Epreuve individuelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation orale du dossier technique et commercial. <p>Modalité : Evaluation orale devant un jury de professionnels - Epreuve Individuelle</p> <p>Présentation d'une animation ou d'un évènement du territoire : Cette évaluation consiste en la présentation d'une animation ou d'un évènement et l'analyse par le candidat de sa contribution dans cette animation.</p> <p>Modalité : Evaluation orale devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle</p> <p>Etude de cas Analyse d'un atelier de production ou de transformation agricole : à partir d'un atelier existant visité en amont, cette évaluation consiste à analyser des données de l'atelier.</p> <p>Modalité : Evaluation écrite par un jury de professionnels - épreuve individuelle</p>

RNCP37612BC03 - Gérer et développer l'entreprise agricole en lien avec les acteurs du territoire

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Analyser les compétences professionnelles disponibles et nécessaires pour permettre une organisation du travail efficiente en s'appuyant sur les acteurs de l'emploi agricole le cas échéant.</p>	<p>Etude de cas Ressources Humaines : A partir d'un dossier présentant l'organisation d'une entreprise agricole, l'évaluation consiste à analyser une problématique de ressources humaines et à présenter des préconisations pour la résoudre.</p>

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Animer et gérer les ressources humaines au sein de l'entreprise agricole pour assurer des conditions de travail de qualité et respectant la législation en vigueur.</p> <p>Formuler un diagnostic global de l'entreprise agricole à partir des données économiques, sociales, financières et environnementales pour ajuster l'activité de l'entreprise et anticiper les évolutions de son environnement (environnemental, économique, social, fiscal, ...).</p> <p>Elaborer une politique d'investissement cohérente pour permettre un développement des activités de l'entreprise agricole et sécuriser sa pérennité.</p> <p>Développer des relations partenariales pour intégrer l'entreprise agricole dans le territoire et promouvoir son activité.</p> <p>Analyser l'ensemble des données internes et externes issues de l'activité de l'entreprise et de la veille prospective pour élaborer des scénarii d'évolution de l'entreprise agricole.</p>	<p>Modalité : Evaluation orale devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle.</p> <p>Etude d'un cas "Gestion d'Entreprise Agricole" : à partir d'un dossier technique présentant le bilan d'une entreprise agricole existante, d'une visite de cette entreprise et d'un échange avec l'exploitant en amont, l'évaluation consiste à formuler un diagnostic et des préconisations d'axes d'amélioration.</p> <p>Modalité : Evaluation écrite par un jury de professionnels - Epreuve individuelle.</p> <p>Dossier "Developpement de l'entreprise agricole" : en prenant appui sur une entreprise agricole existante ou en projet de création choisie par le candidat, l'évaluation comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La rédaction d'un dossier présentant le projet de développement de l'entreprise et son intégration dans le territoire. <p>Modalité : Evaluation du dossier écrit par un jury de professionnel - Epreuve individuelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La soutenance orale du diagnostic projet d'entreprise devant un jury de professionnels <p>Modalité : Evaluation orale - Epreuve Individuelle.</p>

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

La certification peut être obtenue :

à l'issue d'une session de jury de certification visant le titre à visée professionnel complet ;

par capitalisation de l'ensemble des blocs de compétences certifiés, obtenus soit par la voie de la formation ou par la VAE ;

par cumul d'équivalences et de blocs de compétences certifiés.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Le Technicien Entrepreneur en Agriculture exerce son activité principalement au sein :

des exploitations agricoles individuelles ou sociétaires pilotées

des services de remplacement à destination des agriculteurs-trices.

des Entreprises de Travaux Agricoles (ETA)

des services techniques ou des équipes technico-commerciales des coopératives, du négoce agricole, du contrôle laitier ou de croissance...

Type d'emplois accessibles :

Technicien agricole

Chef d'entreprise/exploitation agricole

Salarié agricole qualifié ou hautement qualifié (/Aide-familial)

Responsable de production ou d'atelier de production agricole

Conjoint-collaborateur

Salarié d'un service de remplacement des agriculteurs

Technicien dans les coopératives, le négoce agricole ou les services de contrôle technique.

Code(s) ROME :

A1101 - Conduite d'engins agricoles et forestiers

A1414 - Horticulture et maraîchage

A1405 - Arboriculture et viticulture

A1416 - Polyculture, élevage

A1302 - Contrôle et diagnostic technique en agriculture

Références juridiques des réglementations d'activité :

Le titre à visée professionnelle confère l'acquisition de la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (*arrêté du 18 février 2022* fixant la liste des diplômes, titres et certificats permettant de satisfaire à la condition de diplôme de la capacité professionnelle prévue à l'article L. 330-1 du code rural et de la pêche maritime et conférant la capacité professionnelle prévue à l'article L. 331-2 du même code, **JORF n°0051 du 2 mars 2022**).

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le candidat doit être titulaire d'un niveau 3 et disposer d'une expérience professionnelle de préférence dans le secteur agricole, de 6 mois **ou** avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans. Tout autre profil sera soumis à la commission de dérogation.

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pour se présenter à la certification (hors VAE), le candidat doit avoir suivi le parcours par la voie de la formation, y compris les périodes en milieu professionnel (a minima 12 semaines soit 420h).

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	-	-
En contrat d'apprentissage	X		Chaque candidat est évalué pour chaque épreuve d'évaluation par un jury de 2 personnes minimum issues du secteur professionnel agricole. Le jury de certification est composé du ou de la présidente, du ou de la secrétaire de séance et a minima de 4 représentants du monde professionnel agricole. La présidence de ce jury est assurée par un représentant de la Chambre Régionale d'Agriculture.	-
Après un parcours de formation continue	X		Chaque candidat est évalué pour chaque épreuve d'évaluation par un jury de 2 personnes minimum issues du secteur professionnel agricole. Le jury de certification est composé du ou de la présidente, du ou de la secrétaire de séance et a minima de 4 représentants du monde professionnel agricole. La présidence de ce jury est assurée par un représentant de la Chambre Régionale d'Agriculture.	-

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
En contrat de professionnalisation	X		Chaque candidat est évalué pour chaque épreuve d'évaluation par un jury de 2 personnes minimum issues du secteur professionnel agricole. Le jury de certification est composé du ou de la présidente, du ou de la secrétaire de séance et a minima de 4 représentants du monde professionnel agricole. La présidence de ce jury est assurée par un représentant de la Chambre Régionale d'Agriculture.	-
Par candidature individuelle		X	-	-
Par expérience	X		Le jury de validation se compose du président de jury et d'au moins 2 professionnels du secteur agricole. Dans l'idéal, tous les membres du jury sont extérieurs à l'organisme délivrant la certification et a minima au 2/3. La présidence du jury VAE est assurée par un représentant de la Chambre Régionale d'Agriculture.	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

Base légale

Date du dernier Journal Officiel ou Bulletin Officiel :

21-07-2018

Date de décision	31-05-2023
Durée de l'enregistrement en années	5
Date d'échéance de l'enregistrement	31-05-2028

Date de dernière délivrance possible de la certification	31-05-2032
---	------------

Pour plus d'informations

Statistiques :

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2021	164	2	82	74	81
2020	191	3	87	76	82
2019	184	1	88	82	75
2018	162	4	92	79	86

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Titres certifiés par l'UNMFREO

Liste des organismes préparant à la certification :

Liste des organismes préparant à la certification

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
<u>RNCP12815</u>	Technicien agricole

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation